

Pour adhérer, il vous suffit de nous adresser :

- **le bulletin d'adhésion,**
- **l'enquête sur les destinataires de nos envois,**
- **la fiche de renseignements sur les actifs gérés,**
- **la fiche "Annuaire" de votre société, à compléter sur notre site internet et à imprimer,**
- **vos statuts,**
- **la copie du K-BIS**
- **la copie de l'agrément AMF + le descriptif du champ d'agrément**

Pour saisir la fiche "Annuaire" de votre société, il vous faut :

1) Demander un accès provisoire à notre site

Merci de faire votre demande par mail auprès du Secrétariat Général – p.ramos@afg.asso.fr ou s.wais@afg.asso.fr en précisant :

- ▲ les nom et adresse de la société,
- ▲ les prénom, nom, courriel et n° de téléphone de l'interlocuteur

Vos accès provisoires vous seront adressés par retour de mail.

Connectez-vous ensuite à notre site (www.afg.asso.fr), puis cliquez sur « **Découvrir l'AFG en 3 minutes** » puis sur « **Adhérer à l'AFG** »



The screenshot shows the AFG website homepage. At the top, there is a navigation bar with links for "Découvrir l'AFG en 3 minutes", "La gestion d'actifs en clair", "Accompagner & Financer", "Commissions & Clubs", "Se documenter", "AFG News", and "Français". There is also a search icon and a "Espace membre" button. Below the navigation bar, there is a section titled "Découvrir l'AFG en 3 minutes" with a sub-section "Notre vision". To the right of this section, there is a list of links: "La boussole de l'AFG", "Nos membres", "Notre organisation", and "Nos actions". At the bottom of this section is a yellow button labeled "Adhérer à l'AFG".

Cliquez sur "**télécharger votre dossier d'adhésion si vous êtes une SGP**"

L'obligation pour les sociétés de gestion d'adhérer à une association

Le code Monétaire et Financier (*article L 531-8*) indique que chaque entreprise d'investissement (dont les sociétés de gestion), adhère à une association de son choix, chargée de la représentation collective et de la défense des droits et intérêts de ses membres. Cette association doit être affiliée à l'AFECEI - Association Française des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement.

L'AFG est membre de l'AFECEI depuis le 5 septembre 1996.

Devenir membre de l'AFG permet donc de satisfaire cette obligation du Code Monétaire et Financier.

Qui adhère à l'AFG ?

Les entreprises françaises agréées pour exercer, de façon habituelle, la gestion de portefeuille pour compte de tiers et les sociétés d'investissement (en particulier les sociétés de gestion de portefeuille et les SICAV).

[Téléchargez votre dossier d'adhésion si vous êtes une société de gestion](#)

Pour tous les renseignements relatifs aux modalités d'adhésion et de cotisation, s'adresser à :

[Paula Ramos](#), Secrétaire Générale adjointe (Tél : 06 17 29 26 29) ou [Grégory Lasne](#), Directeur Services Membres (Tél : 06 14 57 85 40)

Cliquez ensuite sur "**Accès provisoire à l'annuaire**"

Dossier d'adhésion pour les SGP

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des documents vous permettant de constituer votre dossier d'adhésion :

- [Modalités de calcul de cotisation](#)
- [Guide d'adhésion à l'AFG](#)
- [Bulletin d'adhésion](#)
- [Fiche de renseignements sociétés de gestion](#)
- [Enquête interlocuteurs](#)

[Accès provisoire à l'annuaire](#)

Saisissez le login et le mot de passe qui vous auront été communiqués



Bienvenue sur l'Annuaire électronique de l'AFG. Vous pouvez accéder à la présentation des sociétés adhérentes de l'AFG par un index alphabétique et/ou par une recherche multi-critères

Accès provisoire à l'annuaire

Pour obtenir vos accès provisoires, merci de contacter le service des Adhérents - Mme Paula Ramos au 01.44.94.94.23

Login

Mot de passe

Connexion

2) Renseigner la fiche "Annuaire" :

Vous avez alors la possibilité de :

- Consulter l'ensemble des **fiches des sociétés adhérentes** de l'AFG (Sociétés de gestion / Membres correspondants / TCCP / PSI) par un index alphabétique (**onglet « Sociétés »**),
- Effectuer une **recherche multi-critères** (**onglet « Recherche »**),
- **Consulter et modifier** la fiche de votre société (**onglet « Ma fiche »**).



Bienvenue sur l'Annuaire électronique de l'AFG.
Vous pouvez accéder à la présentation des sociétés adhérentes de l'AFG par un index alphabétique et/ou par une recherche multi-critères

Index alphabétique

Mots clés :

Précédent **1** 2 3 4 5 ... 32 Suivant

Société	Téléphone	Adresse	Ville	Cp	Email
111 CAPITAL	01 88 46 76 17	9 rue de la Paix	Paris	75002	contact@111cap.com
123 INVESTMENT MANAGERS (IM)	01 49 26 98 00	94 rue de la Victoire	Paris	75009	info@123-im.com
2AM - L'ATELIER DE L'ASSET MANAGEMENT SERVICES	01 40 08 66 10	9 rue d'Edimbourg	Paris	75008	info@2a-m.com
52 CAPITAL	01 44 20 04 40	4 Place de la Concorde, 1 Rue Royale	Paris	75008	
A PLUS FINANCE	01 40 08 03 40	8 rue Bellini	Paris	75116	contact@aplusfinance.com
A2 CONSULTING	01 78 09 88 00	14 rue d'Ouessant	Paris	75015	info@a2consulting.fr
ABC ARBITRAGE ASSET MANAGEMENT	01 53 00 55 00	18, rue du Quatre Septembre	Paris	75002	investor.relations@abca-am.com

La modification de la fiche de votre société n'est accessible que si vous êtes connecté avec les codes d'accès et mot de passe réservés au « **correspondant Annuaire** » au sein de votre société.

Une seule personne par société de gestion est habilitée à modifier la fiche de sa société. Le nom de ce correspondant apparaît lorsque vous êtes sur la page d'accueil de la rubrique Annuaire de notre site.



Responsable des mises à jour de votre société :

Bonjour  Déconnexion

Bienvenue sur l'Annuaire électronique de l'AFG.
Vous pouvez accéder à la présentation des sociétés adhérentes de l'AFG par un index alphabétique et/ou par une recherche multi-critères

Sociétés Recherche Ma fiche

Lorsque vous choisissez l'onglet « **Ma fiche** » en tant que « correspondant Annuaire » **pour modifier** les données de votre fiche, vous avez accès à **l'ensemble des rubriques** de votre fiche. Vous pouvez notamment actualiser :

- la raison sociale de votre société,
- le type d'agrément,

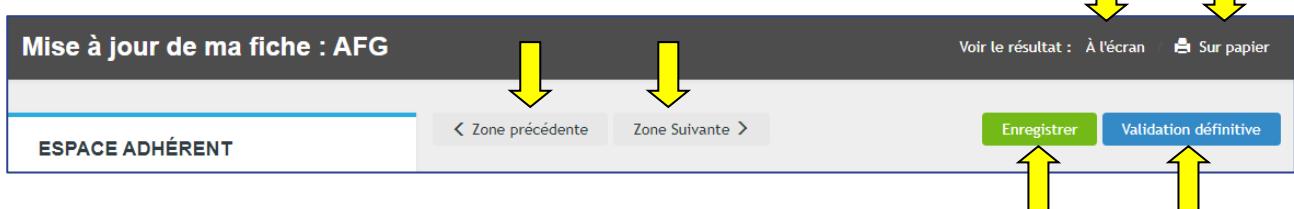
- les noms des responsables (membres du Conseil d'administration, gérants, responsables des différentes fonctions au sein de votre établissement),
- les montants des actifs gérés...

Lorsque vous apportez des compléments d'information ou des modifications sur une rubrique (ou page-écran), vous devez impérativement **cliquer sur le bouton « Enregistrer »** (sinon, les informations saisies seront perdues). Vous pouvez ensuite continuer la mise à jour de vos données.

Une mention « *Votre fiche annuaire a bien été enregistrée* » apparaît alors en tête de la page :



A tout moment, vous pouvez visionner le résultat à l'écran (tel qu'il apparaîtra sur le site) et sur papier (version bon à tirer - BAT)



Pour passer d'un écran à l'autre, vous devez cliquer sur Zone précédente ou Zone suivante.

Lorsque vous avez **terminé l'ensemble de vos modifications, vous devez :**

- cliquer sur le bouton « **Validation définitive** » afin de signaler que la procédure de mise à jour est achevée.
- **imprimer la fiche et joignez-en un exemplaire signé à votre dossier d'adhésion.** Cet exemplaire tiendra lieu de **bon à tirer** (BAT) de la fiche de votre société.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le Secrétariat Général :

- Paula Ramos : 06 17 29 26 29 ou p.ramos@afg.asso.fr
- Sandrine Wais : 06 17 33 93 12 ou s.wais@afg.asso.fr